

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 24 juin 2024

Délibération n°2024/175

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 36 Votants : 53 Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Clonas-sur-Varèze sous la présidence de Monsieur Gilles VIAL, 2<sup>ème</sup> Vice-président de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est ouverte au public, et transmise en directe sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur [www.entre-bievretrhone.fr](http://www.entre-bievretrhone.fr)

Date de convocation du Conseil : 18 juin 2024

### MEMBRES PRESENTS :

ASSIEU  
AUBERIVES SUR VAREZE  
BEAUREPAIRE  
BELLEGARDE POUSSIEU  
BOUGE CHAMBALUD  
CHANAS  
CHEYSSIEU  
CLONAS SUR VAREZE  
JARCIEU  
LE PEAGE DE ROUSSILLON

LES ROCHES DE CONDRIEU  
MONSTEROUX MILIEU  
PISIEU  
PRIMARETTE  
ROUSSILLON

SABLONS  
SAINT CLAIR DU RHONE  
SAINT JULIEN DE L'HERMS  
SAINT MAURICE L'EXIL

SAINT PRIM  
SAINT ROMAIN DE SURIEU  
SALAISE SUR SANNE  
SONNAY

Mr Jean Michel SEGUI  
Mme Nelly CLARET  
Mme Béatrice MOULIN MARTIN – Mr Kénan SOLMAZ  
Mme Christelle GRANGEOT  
Mr Sébastien ANDRE  
Mr Jean Charles MALATRAIT – Mme Raymonde COULAUD  
Mr Gilles BONNETON  
Mr Régis VIALLATTE  
Mr Yann BERHAULT  
Mr André MONDANGE – Mme Delphine ALBUS – Mr Sébastien COURION  
Mme Isabelle DUGUA – Mr Jean François PAVONI  
Mr Denis MERLIN  
Mr Jean Luc DURIEUX  
Mr Serge MERCIER  
Mr René PEY – Mme Josette BONNET – Mr Marc ROUSVOAL -  
Mme Marie Christine HAINAUD – Mme Nathalie LIHOSSIER  
Mr Laurent TEIL  
Mme Sandrine LECOUTRE – Mr Frédéric DESSEIGNET  
Mr Axel MONTEYREMARD  
Mr Philippe GENTY – Mr Louis CORRADINI - Mme Christine RABIER – Mme Aïda CHOUCANE  
Mr Michel CROS  
Mr Robert MOUCHIROUD  
Mr Gilles VIAL  
Mr Claude LHERMET

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** Mr Christian MONTEYREMARD pouvoir à Mr Régis VIALLATTE – Mr Yannick PAQUE pouvoir à Mme Béatrice MOULIN MARTIN - Mme Elisabeth TYRODE pouvoir à Mme Christelle GRANGEOT - Mr Jacques GARNIER pouvoir Mr Axel MONTEYREMARD – Mr Thierry DARBON pouvoir à Mr André MONDANGE – Mme Véronique ROBERJOT pouvoir à Mme Delphine ALBUS – Mr Michel PASCAL pouvoir à Jean Luc DURIEUX - Mr Robert DURANTON pouvoir à Mr René PEY - Mr Gérard BOUSSARD pouvoir à Mme Josette BONNET – Mme Nathalie MOREL pouvoir à Mr Laurent TEIL - Mr Olivier MERLIN pouvoir à Mme Sandrine LECOUTRE - Mme Marie France LIBERO pouvoir à Mme Aïda CHOUCANE - Mr Claude RULLIERE pouvoir à Mr Louis CORRADINI – Mme Françoise BUNIAZET pouvoir à Mr Gilles VIAL – Mme Dominique GIRAUD pouvoir à Mr Serge MERCIER – Mr Xavier AZZOPARDI pouvoir Mme Christine RABIER – Mr Jean Marc REY pouvoir à Mr Denis MERLIN

**EXCUSES :** Mr Jean Michel DOLPHIN – Mr Yann FLAMANT – Mr Gabriel GIRARD – Mr Jean Paul IMBLOT - Mr Gilbert MANIN – Mme Karelle OGIER - Mr Laurent ILTIS – Mr Bernard PERNOT – Mr Denis CHAMBON – Mr Gérard BECT – Mr Luc SATRE - Mme Sylvie DEZARNAUD – Mme Annie MONNERY

Mme Christelle GRANGEOT a été élue secrétaire de séance.

\*\*\*

Madame Sylvie DEZARNAUD quitte la salle

\*\*\*

**OBJET : Finances : budget annexe eau – approbation du compte administratif**

Madame la Présidente ayant quitté la séance et le Conseil Communautaire siégeant sous la présidence de Monsieur Gilles VIAL, 2<sup>ème</sup> Vice-Président ;

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 1612-12, L 1612- 13, L 2121-31, L 5211-1 et L 5211-2 ;
- Vu le compte administratif de l'exercice 2023 qui s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	8 063 224.29
Recettes de fonctionnement de l'exercice	9 575 807.50
Résultat de fonctionnement de l'exercice	1 512 583.21
Résultat antérieur reporté	1 379 332.14
<b>Résultat de fonctionnement de clôture</b>	<b>2 891 915.35</b>
Dépenses d'investissement de l'exercice	4 618 842.62
Recettes d'investissement de l'exercice	2 365 971.36
Résultat d'investissement de l'exercice	-2 252 871.26
Résultat antérieur reporté	2 814 026.03
<b>Résultat d'investissement de clôture</b>	<b>561 154.77</b>

- Vu l'avis favorable de la commission des finances du 11 juin 2024 ;

Considérant que le compte administratif est concordant avec le compte de gestion du Responsable du SGC du Roussillonnais pour les opérations de l'exercice,

Considérant, par ailleurs, que les résultats de clôture du compte administratif sont différents des résultats du compte de gestion pour les raisons suivantes :

- A la suite de la dissolution du Syndicat des eaux Gerbey Bourrassonnes au 31 décembre 2022, les résultats revenant à la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône ont été intégrés sur l'exercice 2023 dans le compte administratif alors que l'intégration des actifs et passifs n'a pas été réalisée par le SGC du Roussillonnais avant le 31 décembre 2023.

Ces résultats s'établissent comme suit :

- Résultat de fonctionnement : 245 194.86 € ;
- Résultat d'investissement : 49 735.27 €.

Cette différence sera corrigée dans le cadre de l'exercice 2024.

- Lors des opérations de dissolution du syndicat des eaux de Chonas Saint Prim Saint Clair, un arrondi différent a été généré par l'application Hélios. Afin de corriger cet écart de 0,01 €, il convient de régulariser l'excédent d'investissement afin de mettre en concordance le compte administratif et le compte de gestion en retirant 0,01 € du report.

**Le Conseil communautaire,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité de ses membres,**

**APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe eau ;

**AUTORISE** Madame la Présidente à prendre toute décision et signer tout document relatif à ce dossier ;

**CHARGE** Madame la Présidente et Monsieur le Responsable du service de gestion comptable de Roussillon, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le 2<sup>ème</sup> Vice-président  
**Gilles VIAL**

